

L'ILAC a le plaisir de vous inviter à sa conférence qui se tiendra **le 21 mars 2019 à 18h15** à Leudelange (Bâtiment LaLux, 9, rue Jean Fischbach) sur le sujet :

IFRS17 - Impact de la nouvelle norme sur la comptabilisation de la réassurance

Valérie Deppe et Fabien Graeff – Optimind

nous feront l'honneur d'être nos orateurs pour nous éclairer sur ce sujet d'actualité.

En effet, après plus de 20 ans de travaux, l'IASB (International Accounting Standards Board) vient enfin de publier la norme relative aux passifs d'assurance. Cette norme - « IFRS17 » - représente un nouveau chantier colossal pour les assureurs, qu'ils soient actifs en assurance vie ou en assurance non-vie.

Dans ce contexte, la réassurance sera un sujet incontournable puisque la comptabilisation en "juste valeur" des flux assureurs/réassureurs risque d'impacter fortement les bilans des deux parties.

Les compagnies luxembourgeoises ne seront naturellement pas épargnées car tant la réassurance cédée par les assureurs nationaux que celle acceptée par les quelque 200 compagnies de réassurance actives sur la place sont concernées.

En pratique

Date : Jeudi, le **21 mars 2019**

Lieu : LaLux
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

Parking: le parking est mis à disposition des participants

Horaire : 18h15 à 20h00

La conférence se tiendra en français



La conférence sera suivie d'un drink offert par l'ILAC.

Espérant vous compter parmi les participants, nous vous invitons à nous confirmer votre présence à l'adresse suivante :

<https://www.ilac.lu/agenda/fiche/2019/03/21/ifrs-17-reassurance>

Cette formation donne droit à 1,5 point CPD aux membres de l'Institut Luxembourgeois des Actuaires